ID: 018-211802723-20250408-D25\_010-BF

keçû elî prelecture le 11/02





Commune de VEAUGUES

République Française Département CHER

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 08/04/2025

Nombre de membres					
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote			
12	10	9			

Vote						
Pour	Contre	Abstentions				
9	0	0				

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11/04/2025 Mise en ligne sur le site internet le 11/04/2025 L'an 2025, le 8 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/04/2025.

<u>Présents</u>: M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes: DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM: DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés ayant donné procuration : Mme THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

## D25\_010 - Compte administratif - Budget eau et assainissement

Vu les articles L2121-14, L2121-31 et 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sous la présidence de Monsieur Yann DOUCET, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Eau et assainissement 2024 qui s'établit ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble			
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents		
COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT								
Résultats reportés		552 003.74 €		71 538.14 €	0.00€	623 541.88 €		
Opération de l'exercice	824 842.50 €	577 498.52 €	184 145.28 €	154 805.87 €	1 008 987.78 €	732 304.39 €		
Résultat de l'exercice	-247 343.98 €	0.00€	-29 339.41 €	0.00€	-276 683.39 €	0.00€		
TOTAUX	824 842.50 €	1 129 502.26 €	184 145.28 €	226 344.01 €	1 008 987.78 €	1 355 846.27 €		
Résultat de clôture	0.00€	304 659.76 €	0.00€	42 198.73 €	0.00€	346 858.49 €		
Restes à réaliser	3 840.00 €	607 022.50 €			3 840.00 €	607 022.50 €		
TOTAUX CUMULES	0.00€	907 842.26 €	0.00€	42 198.73 €	0.00€	950 040.99 €		

Conformément à l'instruction codificatrice M49, il convient de procéder à l'approbation du Compte Administratif.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le compte administratif du budget Eau et assainissement 2024 ;
- ARRETE les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 11/04/2025 Le Maire.

Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire, Mme THIROT Sylvie